

Expérimentation de plates formes modulaires de formation professionnelle : Mention Complémentaire d'aide à domicile

Académie de Nancy-Metz

LP La Tournelle 2 rue de Lorraine 54550 Pont Saint Vincent

ZEP : non

Téléphone : 03.83.47.28.13

Télécopie : 03.83.47.44.08

Mèl de l'établissement : ce.0540060@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/Tournelle/Principale.html>

Contact : ifas@ac-nancy-metz.fr

Date de l'écrit : mai 2010

Thème et niveaux concernés :

Mise en œuvre de la modularisation de la Mention Complémentaire d'Aide à Domicile (MCAD) dans le cadre du Pôle Régional des Métiers du Secteur Sanitaire et Social de l'Education Nationale.

La MCAD est un diplôme de niveau V de l'Education Nationale dans le secteur de l'aide à la personne ¹

Résumé de l'action :

EXPERIMENTATION (réf. article 34 de la loi sur l'Ecole de 2005)

Notre action s'applique à une formation initiale sous statut scolaire. Cette formation n'accueille que des jeunes déjà diplômés (professionnalisation complémentaire) et le diplôme ne comporte que du domaine professionnel. Modules et unités de certification sont liés. Plusieurs modules correspondent à une unité. La durée horaire légale est respectée, par exemple l'unité 1 se compose de 4 modules. Le groupe national qui a travaillé sur cette modularisation a voulu respecter la liberté pédagogique des équipes.

Les emplois du temps sont hebdomadaires. La construction des emplois du temps qui tiennent compte et du parcours de chaque élève et des contraintes de chaque professeur est une lourde tâche. Le parcours est construit selon le type de candidat. Cette année (2009/2010) des apprenants ont déjà le CAP (10), d'autres ont déjà un BEP (20), les emplois du temps ne sont donc pas les mêmes en fonction des dispenses d'unité. Pour ce diplôme il existe des établissements qui ne travaillent pas sous la forme modulaire et des établissements comme le LP La Tournelle qui modularisent et dont certains élèves terminent alors au mois d'avril (l'Inspection d'Académie organise une session d'examen en avril pour l'unité 3 qui est une épreuve orale).

L'unité 1 est validée fin décembre (elle est réalisée en 4 mois au lieu d'un an dans le système ordinaire).

Les élèves sortent d'un milieu scolaire assez maternant et là ils découvrent par exemple un emploi du temps qui change tous les quinze jours. Les élèves ont beaucoup

¹ Annexe 2 référentiel MCAD <http://www.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/D024.htm> ou <http://rnrsms.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article20>

d'autonomie, ils ne sont pas perdus. Un livret d'accueil est remis aux élèves à la rentrée et un livret pédagogique suit chaque élève. S'agissant d'enseignement professionnel, il est nécessaire de gérer les traces écrites avec beaucoup de rigueur (le classeur de l'élève doit être un véritable outil).

L'annualisation du service des professeurs présente des avantages (souplesse) mais aussi des inconvénients (service plus lourd certaines semaines s'il est comparé à un service ordinaire) : la moitié des professeurs concernés a aussi un service hors modularisation dans des classes à fonctionnement traditionnel.

La modularisation de la MCAD est une réponse aux besoins : ce qui était jugé impossible il y a 5 ans fonctionne aujourd'hui. Le lycée qui était il y a quelques années un lycée ordinaire du tertiaire a basculé vers le sanitaire et social, il s'est constitué depuis 3 ans en pôle de formation. La modularisation de la MCAD concerne 4 professeurs, intègre des postes à profil et connaît un faible turn-over. Les réunions ponctuelles sont indispensables.

Les élèves ne sont pas déstabilisés car les professeurs de l'équipe tiennent le même discours.

Mots-clés : Modularisation, Annualisation, Globalisation

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages Tutorat	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Evaluation	Enseignement professionnel Enseignement

Ecrit sur l'action

Expérimentation de plates formes modulaires de formation professionnelle : Mention Complémentaire d'aide à domicile

Académie de Nancy-Metz

LP La Tournelle 2 rue de Lorraine 54550 Pont Saint Vincent

Modularisation 2009-2010

La mise en commun des différentes modularisations effectuée au sein de l'académie de Nancy-Metz nous a permis de spécifier nos caractéristiques.

1. Les éléments du contexte

La modularisation de la MCAD repose sur plusieurs axes et prend place dans un contexte particulier :

La section MCAD fait partie du Pole Régional des Métiers du secteur Sanitaire et Social implanté au LP La Tournelle de PONT SAINT VINCENT, coordonné par Madame Simzac, qui comprend en 2009/2010 :

- 30 apprenants Aides soignants sur site et 3 antennes de 15 apprenants,
- 15 apprentis Aides Soignants,
- 30 élèves en Mention Complémentaire Aide à Domicile,
- 66 élèves en BEP Carrières Sanitaires et Sociales.

La formation Aides soignants ouverte en 2005 est une formation du Ministère de la Santé qui répond à des exigences réglementaires, arrêté de 2005 modifié, avec comme particularité un référentiel organisé par modules.

Les professeurs enseignant dans cette formation exercent leur activité professionnelle de manière annualisée et globalisée.

2. La Mention Complémentaire d'Aide à Domicile

2.1 l'organisation modulaire

Un découpage modulaire a été effectué par un groupe de travail régional composé de Madame Messe, IEN SBSSA et de 6 professeurs de MCAD Professeurs de lycées professionnels de spécialités Sciences et Techniques Médico Sociales et Biotechnologie Santé Environnement en juillet 2007.

Le référentiel a été étudié afin de parvenir à un découpage reliant les 3 unités réglementaires et leurs contenus : savoirs associés en prenant en compte les différentes données au niveau du volume horaire.

UNITE 1 : Gestion et réalisation des activités de la vie quotidienne

Module 1: Entretien du cadre de vie, des équipements et du linge

Module 2 : Préparation et service des repas et collations

Module 3 : Gestion des documents de la vie quotidienne
UNITE 2 : Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie
Module 4 : Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements
Module 5 : Prévention des risques liés aux activités physiques dans le domaine sanitaire et social
Module 6 : Attestation de Formation aux premiers secours
Module 7 : Physiopathologie
UNITE 3: Accompagnement et aide à la personne dans la vie relationnelle et sociale
Module 8 : Cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile
Module 9 : Exercice professionnel dans une équipe pluri disciplinaire
Module 10 : Communication relation d'aide
Module 11 : Développement et maintien de l'autonomie

Ce tableau correspond à l'architecture modulaire mise en œuvre au cours de l'année scolaire 2009/2010. Une nouvelle architecture est mise en œuvre à la rentrée 2010 conformément aux orientations du groupe de travail national (cf. document en annexe)

2.2 L'allégement de formation

L'allégement de formation prévu par l'arrêté du 10-9-2004, JO du 22-9-2004 en fonction de l'origine des élèves accueillis nous a permis une souplesse d'organisation au regard des moyens alloués.

Origine des élèves	Enseignements théoriques /TP	Périodes de Formation en Milieu Professionnel	Total
BEP Carrières Sanitaires et Sociales	388 H réparties sur 17 semaines de cours. soit 168 H pour U1 et 220 H pour U2/U3	10 semaines ou 320 heures	27 semaines ou 708 heures
- CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif, - Brevet d'études professionnelles agricole option services spécialité service aux personnes²	420 H réparties sur 17 semaines pour U2/U3	512 heures ou 16 semaines	33 semaines ou 932 heures
Formation intégrale	576h pour les 3 unités	512 heures ou 16 semaines	1088 heures

Certaines unités constitutives de la MCAD sont aussi présentes dans la formation CAP Petite Enfance, d'autres dans la formation du Diplôme d'état d'Aide Soignant. Cette transversalité peut conduire ponctuellement à un mixage d'élèves de formations différentes.

La formation des élèves peut être allégée d'une unité ou d'une partie d'un module. Ainsi le module 10 constitutif de l'Unité 3, commun aux 2 formations représente 35 heures pour une classe, 70 heures pour une autre.

² Liste complète de l'accès en formation MCAD et des dispenses d'Unités B.O hors série n°7 du 7 octobre 2004
NOR : MENE04021SA

2.3 L'organisation du déroulement de la formation

L'organisation repose sur une globalisation annuelle du service des enseignants volontaires

A l'issue des épreuves de sélection et du réajustement habituel en septembre il y a 13 désistements ; les 30 élèves sont réparties en 2 classes.

- MCAD B, 20 élèves titulaires du BEP CSS dispensées de l'unité 2.
- MCAD A, 10 élèves titulaires du BEPA, CAP ATMFC, BEP Bioservices dispensées de l'Unité 1.

Cette répartition nous amène à réaliser une nouvelle organisation en tenant compte de certaines problématiques :

Regrouper les élèves en 2 classes de 15 interdit une modularisation.

Constituer 2 classes en fonction de l'origine des élèves pose de nouveaux questionnements :

- soit 20 élèves MCAD B (BEP CSS),
- soit 10 élèves MCAD A (ATMFC, BEPA...).

Impossibilité de réaliser les TP cuisine et entretien, hygiène à 20 élèves.

Les savoirs associés peuvent se dérouler en classe entière.

La DHG (Dotation Horaire Globale) ne permet pas de constituer 3 groupes.

La DHG allouée nous permet de faire fonctionner 2 classes.

Les enseignements de BSE représentent 2x 6,5H de DHG. Bien qu'une classe n'ait pas besoin de ces enseignements (dispense), nous proposons de regrouper les enseignements possibles et dédoublés (Travaux Pratiques ou Travaux Dirigés).

Nous avons donc optimisé les enseignements en permettant de diviser une classe lorsque la situation l'impose.

Afin d'assurer une cohésion dans l'emploi du temps des élèves, un travail important a été effectué en amont afin que les professeurs concernés puissent disposer de la plage horaire nécessaire (sachant que l'emploi du temps du professeur est annualisé).

Il a fallu planifier les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) des 2 classes en décalant les périodes. Il est de plus en plus difficile de trouver des stages pour nos élèves ; le secteur de l'Aide à Domicile est de plus en plus réticent pour accueillir des stagiaires : refus des personnes âgées, lourdeurs administratives, temps trop partiel face aux contingences du référentiel de formation.

Pour la même raison, nous avons choisi cette année de tester, en accord avec nos partenaires habituels (ADAPA, GARDE, ADMR...) des périodes de stages rallongées d'une ou deux semaines afin d'en limiter le nombre :

- MCAD B : 2 périodes de 5 semaines au lieu de 3 périodes de 3 semaines, 4 semaines, 3 semaines.
- MCAD A : 3 périodes de 5/6/5 semaines au lieu de 4 périodes de 4 semaines.

Semaines	Périodes	MCAD B BEP CSS 17 s. de cours 10 s PFMP	MCAD A Cap ATMFC/ bepa sp 17 s. de cours 16s PFMP	Remarques
36	01/09/09 au 04/09/09			
37	07/09/09 au 11/09/09	C1	C1	
38	14/09/09 au 18/09/09	C2	C2	
39	21/09/09 au 25/09/09	C3	C3	
40	28/09/09 au 02/10/09	C4	C4	
41	05/10/09 au 09/10/09	S1.1	C5	
42	12/10/09 au 17/10/09	S1.2	C6	
43	19/10/09 au 23/10/09	S1.3	C7	
44	26/10/09 au 30/10/09	VACANCES	VACANCES	VACANCES
	02/11/09 au 04/11/09	VACANCES	VACANCES	VACANCES
45	06/11/09 au 08/11/09	S1.3BIS	C7 BIS	Cours jeudi vendredi
46	09/11/09 au 13/11/09	S1.4	S1.1	
47	16/11/09 au 20/11/09	S1.5	S1.2	
48	23/11/09 au 27/11/09	C5	S1.3	
49	30/11/09 au 04/12/09	C6	S1.4	
50	07/12/09 au 11/12/09	C7	S1.5	
51	14/12/09 au 18/12/09	C8	C8	
52	21/12/09 au 25/12/09	VACANCES	VACANCES	VACANCES
53	28/12/09 au 01/01/10	VACANCES	VACANCES	VACANCES
1	04/01/10 au 08/01/10	C9	S2.6	
2	11/01/10 au 15/01/10	C10	S2.7	
3	18/01/10 au 22/01/10	C11	S2.8	
4	25/01/10 au 29/01/10	C12	S2.9	
5	01/02/10 au 05/02/10	C13	S2.10	
6	08/02/10 au 12/02/10	C14	S2.11	
7	15/02/10 au 19/02/10	VACANCES	VACANCES	VACANCES
8	22/02/10 au 26/02/10	VACANCES	VACANCES	VACANCES
9	01/03/10 au 05/03/10	S2.6	C9	
10	08/03/10 au 12/03/10	S2.7	C10	
11	15/03/10 au 19/03/10	S2.8	C11	
12	22/03/10 au 26/03/10	S2.9	C12	
13	29/03/10 au 02/04/10	S2.10	C13	
14	05/04/10 au 09/04/10	C15	C14	Lundi 5 férié
15	12/04/10 au 16/04/10	VACANCES	VACANCES	VACANCES
16	19/04/10 au 23/04/10	VACANCES	VACANCES	VACANCES
17	26/04/10 au 30/04/10	C16	S3.12	
18	03/05/10 au 07/05/10	C17	S3.13	
19	10/05/10 au 14/05/10		S3.14	Jeudi 13 férié
20	17/05/10 au 21/05/10		S3.15	
21	24/05/10 au 28/05/10		S3.16	Lundi 24 férié
22	31/05/10 au 04/06/10		C15	
23	07/06/10 au 11/06/10		C16	
24	14/06/10 au 18/06/10		C17	
25	21/06/10 au 25/06/10			
26	28/06/10 au 02/07/10			

3.2 le calendrier de formation 2009 – 20010

Le calendrier a été construit dans une cohérence d'ensemble du fonctionnement du Pole Sanitaire et Social.

Cette organisation demande un emploi du temps hebdomadaire en perpétuel mouvement.

Le calendrier permet aux élèves titulaires d'un BEP CSS d'entrer sur le marché du travail dès début Mai.

Les titulaires d'un diplôme permettant l'allégement de l'unité 1 seront validés ultérieurement en Juin 2009.

3.3 L'emploi du temps

Variable chaque semaine, il nécessite coordination et réajustement permanents.

Mme Mérolle, PLP BSE et Mme Martin, PLP STMS, synchronisent les enseignements respectivement de U1 et U2-U3.

Les professeurs assurent toutes leurs heures de cours. Les convocations ou les jours fériés ou les maladies ne sont pas compris dans le quota horaire des élèves, ni du professeur. Ces heures sont systématiquement remplacées.

Les emplois du temps sont affichés par quinzaine et les élèves doivent s'y reporter.

Exemple d'emploi du temps

Semaine 1	Du 4 Janvier au 8 Janvier 2009					MCAD B
	Lundi 4 Janvier	Mardi 5 Janvier		Mercredi 6 Janvier	Jeudi 7 Janvier	Vendredi 8 Janvier
	Groupe 1 et 2	Groupe 2	Groupe 1		Groupe 1	Groupe 1 et 2
Matin						
De à	8 à 10h	10 à 12h30	8h30 - 12h		8h30 - 12h	8h - 12h
Salle	B4	B4	N.Appert	H.C.Gram	H.C.Gram	B4
Intervenant	Mme Helluy	Mme Lolli	Mme Villard	Mme Helluy	Mme Lolli	M.Gérardin
Contenu	SA M2,2	SA M2,1	M1	M2,2	M2,1	U2M4 physiopathologie
Après midi						
	Groupe 1 et 2	Groupe 1	Groupe 2		Groupe 2	Groupe 1 et 2
De à	13h-17h	12h45-16h15			12h45-16h15	13h-16h
Salle	A5	N.Appert	H.C.Gram		Mme Helluy	salle polyvalente
Intervenant	J.Reistroffer	Mme Villard	Mme Lolli		H.C.Gram	I.Martin
Contenu		M1	M2,1		M2,2	PRAP

Le travail en commun en amont des professeurs est très important. Certains modules sont partagés entre plusieurs professeurs : un enseignement de savoirs associés réalisé en classe entière auquel s'ajoutent des Travaux Pratiques pris en charge par un ou deux autres enseignants. Ce mode de fonctionnement nécessite un travail collaboratif permanent au sein de l'équipe pédagogique

3.4 L'insertion dans la vie active des titulaires de la mention complémentaire et les résultats

session 2009

Sur 15 élèves : 8 élèves sont dans la vie active, 7 élèves sont en poursuite d'études AS /bac Pro.

Résultats de la session 2010

- MCAD B : 19 élèves – 1 départ en cours d'année, élève sélectionnée pour une formation d'Aide Soignante.

17 élèves validées, 2 échecs (mai 2010).

- MCAD A : 9 élèves - 1 départ pour raisons personnelles. Validation U3 le 18 Juin 2010

3.5 Le bilan, les perspectives et propositions

Des réunions de concertation ont eu lieu cette année pour une harmonisation au niveau National de la MCAD. L'architecture modulaire nationale est arrêtée et consultable sur le site académique. Elle est très proche de celle mise en œuvre au sein de l'académie. Cette architecture sera utilisée pour la session 2011.

La filière sanitaire et sociale est en cours de rénovation. Le recrutement BEP CSS ne se fera plus à partir de la rentrée 2011. Les élèves issus de troisième qui choisiront la filière professionnelle sanitaire et sociale auront la possibilité de préparer deux baccalauréats professionnels dont celui « Services de Proximité et Vie Locale ». Une des options du « nouveau » baccalauréat professionnel devrait concerner le secteur des services à la personne à domicile.

La mise en œuvre de ce baccalauréat professionnel devra repositionner la MCAD qui ne devrait absolument pas disparaître.

Les difficultés rencontrées au sein de la formation et les améliorations proposées.

Les difficultés rencontrées au sein de la formation et les améliorations proposées : tableau synthétique

	Constats/ Difficultés	Améliorations / perspectives
Elèves	Beaucoup de candidates à l'entrée en formation sont présentes à la journée portes ouvertes du lycée, les élèves de MCAD accueillent et expliquent la formation.	A poursuivre.
	Les élèves ne sont pas particulièrement sensibles aux modalités de la formation, c'est ce que révèlent les évaluations (questionnaire de fin de formation et témoignages oraux).	
	Les élèves bénéficient de l'intégralité des heures d'enseignement dues en cas d'absence de professeur (convocation, maladie...)	Poursuite des remplacements ou auto remplacement systématique.
	Grande disparité du niveau des élèves. Malgré le petit groupe de MCAD A, 10 élèves, il s'avère que les élèves venant de CAP ATFMC et de BEP Bioservices présentent de grandes lacunes au niveau des connaissances et de la réalisation des épreuves U2 et U3. L'enseignement de la physiopathologie est réellement difficile pour des apprenants n'ayant jamais fait de biologie.	Suivi individuel ou aide et soutien anticipé et formalisé. Soutien individuel pour les MCAD A (CAP)... heures de biologie
	8 élèves ont de très grandes difficultés : soit scolaire, soit en PFMP, liées à un manque de maturité, à une représentation erronée du métier, à une orientation inadaptée.	Poursuite voire renforcement des échanges avec les autres établissements scolaires/ orientation. Amélioration de la fiche jointe au dossier d'inscription destinée aux professeurs afin que ceux-ci se positionnent plus clairement face aux compétences/possibilités de leurs élèves.
	Sortie des élèves pour les titulaires d'un BEP CSS en Mai 2010, en Juin 2010 pour les autres élèves : les associations sont très intéressées par ces candidates qui peuvent pourvoir leur remplacement d'été au plus tôt.	La sortie en Mai doit être conservée. Réflexion sur la possibilité de « compacter » au plus la formation des MCAD dispensées de l'U1 afin de raccourcir leur durée de formation, sans diminuer les heures dues.
	La poursuite d'études est souhaitée par 80% des élèves vers une formation Aides Soignants. Les résultats aux concours AS sont décevants. Les différentes filières proposées : apprentissage, passerelle, cursus complet sont complexes et les élèves n'ont pas une représentation exacte de leurs possibilités.	Heures pour l'orientation Heures d'immersion une journée en classe AS

	Le mixage des élèves avec d'autres formations (CAP Petite Enfance, Aides Soignants) pour les enseignements communs n'est pas réalisé cette année (3 élèves en ont bénéficié en 2008/2009).	En fonction des élèves cette possibilité doit être envisagée si nécessaire. Elle nécessite cependant un croisement des formations compliqué du point de vue organisationnel.
	Le mixage des publics de formation initiale et continue n'est actuellement pas proposé.	
PFMP	Lieux de stages de plus en plus difficiles à obtenir.	Poursuite de la recherche de stages, des courriers de prévision d'accueil. Autonomisation des élèves face à la recherche de stages.
	Suivi individuel en PFMP parfois très complexe quand les lieux de stage sont très éloignés du lycée.	« Indemnisation » du professeur concerné en équivalent horaire.
	Quota horaire lors des PFMP : il est de plus en plus difficile d'effectuer les 32h en moyenne par PFMP au domicile privé des personnes. Les élèves prolongent leur stage pendant les vacances scolaires ce qui oblige la responsable des stages à réaliser les tâches nécessaires auprès des associations comme du lycée pendant les vacances scolaires.	Réalisation d'un protocole concernant la récupération d'absences ou d'heures non effectuées avec le chef d'établissement, la vie scolaire, les services du rectorat en cas d'accident lors de la fermeture du lycée.
Equipe pédagogique	Le travail en équipe est INDISPENSABLE au fonctionnement de la section et demande beaucoup d'investissement et de coordination.	Nécessité de planifier des réunions d'harmonisation (une par trimestre) avec le chef d'établissement et la chef des travaux dans le temps de travail, notamment avant la rentrée. Poursuivre le travail en projet.
	La modularisation n'est que partielle du fait des exigences du système traditionnel (interviennent des personnels aux services annualisés et d'autres aux services non annualisés).	Recherche, lors de la construction de l'emploi du temps, de l'optimisation des autres cours assurés par les professeurs sachant qu'existe une limite liée au fonctionnement ordinaire du LP (utilisation des salles...).
	Les professeurs ne bénéficient pas de jours fériés puisque lors de la construction de l'emploi du temps ceux-ci ne sont pas utilisés.	Réponse institutionnelle.
	Pour l'épreuve U3, les convocations aux différents jurys sont quasiment toutes réalisées sur le temps « libre » des professeurs alors que ceux-ci ont déjà effectué la totalité de leurs heures d'enseignement. La gestion des dossiers, les entretiens nécessaires à l'inscription se font aussi « en plus ».	Réponse institutionnelle.

	Equipe pédagogique non stable : contractuels changeant chaque année, professeurs quittant la section.	Une stabilité de l'équipe serait un plus pour la formation
	Il n'y pas actuellement de centres de ressources mutualisant les cours.	Perspective à développer mais qui nécessite la bonne volonté et la rigueur de tous.
	L'Évaluation sommative des modules est réalisée au travers des épreuves finales des différentes unités. Actuellement c'est la moyenne des modules qui valide ou non l'Unité. Ce principe est le même pour la validation du diplôme qui consiste en la moyenne des Unités.	Doit-on prévoir un certificat de compétences liées au module obtenu ? Peut-on envisager qu'une élève ne souhaite réaliser qu'un module qu'elle n'aurait pas obtenu ?

Michèle Simzac
Isabelle Martin
Juin 2010

En annexe : Groupe de travail national, l'architecture modulaire MCAD (février 2010)